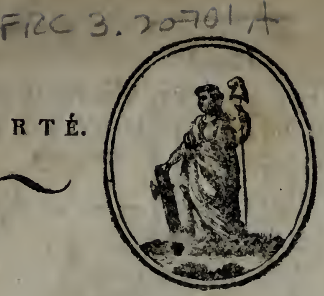
Le grand de Laleu



LIBERTÉ.



EGALITÉ.

HYMNE
A L'ÊTRE SUPRÊME,
AVEC CHŒUR.

Pour le 2 Pluviôse.

ETRE éternel, appui de l'innocence,
Tu n'es terrible qu'au méchant.
Du crime devant toi la superbe impuissance
Rentre dans le néant.
D'un Peuple qui t'adore, exauce la prière.
Fais que, dans tous les tems, il connaisse ta voix;
Que le jour qui commence, achève sa carrière,
Et le retrouve encor plus soumis à tes loix.

DIEU tout-puissant, sois-nous propice;
Nous servons ta justice
En combattant les rois.
Seul Souverain de la nature,
Quand nous vengeons l'injure
Faite à ta créature,
Nous proclamons tes droits.

A

(*Le chœur.*) Dieu tout-puissant, sois-nous propice;
Nous servons ta justice
En combattant les rois.

L'Air, la terre et l'onde
Suivent sous le ciel
D'un ordre éternel
La marche féconde.
Des nuits et des jours
L'immuable cours
Entraîne le monde.
Au milieu des flots,
L'homme créé libre,
Tient seul l'équilibre
Des biens et des maux.
Sous la main suprême
D'un Dieu bienfaiteur,
Dont l'attrait vainqueur
Commande qu'on l'aime,
Son paisible cœur
Dans son amour même
Trouve le bonheur.

Mais dès qu'il commence
A fuir la puissance
Qu'il devait chérir,
Il court s'engloutir
Dans l'abîme immense
Par le crime ouvert.
Avec l'innocence
Son bonheur se perd.

Vertu secourable,
Reprends sur les cœurs
Ton empire aimable;
Qu'un bonheur durable
Soit le prix des mœurs.

Confonds l'athéïsme;
Fais cheoir aux enfers,
Avec l'égoïsme,
L'affreux despotisme
Qui forgeait nos fers.

(*Le chœur.*) VERTU secourable,
Reprends sur les cœurs
Ton empire aimable;
Qu'un bonheur durable
Soit le prix des mœurs.

DIEU sensible aux larmes
De l'humanité,
Protège les armes
De la Liberté.
Rends nos jours prospères :
Tes enfans sont frères.
Redonne la paix
Au Peuple qui t'aime;
Son bonheur suprême
Est dans tes bienfaits.

(*Le chœur.*) DIEU sensible aux larmes
De l'humanité,
Protège les armes
De la Liberté.

FRANÇAIS Républicains, qu'un même vœu rassemble,
Jurons de n'obéir qu'aux lois.
Plutôt périr ensemble,
Que vivre sous des rois!
C'est en renouvelant le serment qui nous lie
Au maintien de nos droits et de l'égalité,
Que nous rendrons hommage à la Divinité.
Purifions l'autel de la patrie.
Un despote parjure osa le profaner;

Mais le Ciel indigné, las de lui pardonner,
A du glaive des lois, frappé sa tête impie.
Périssent les tyrans qui regrettent sa vie!
Tombent du même coup, tous ceux qui, lâchement
Violateurs de leur serment,
Conspirent pour la tyrannie!
Que leur crime et leur nom soient par-tout en horreur!
Que l'univers apprenne avec terreur
Leur chûte et leur ignominie!
La Liberté vivra. De son arbre immortel
Les vigoureux rameaux croîtront sur cet autel.
Reçois nos sermens, ô grand Etre,
De vivre libres sous ta loi.
Nous te jurons de ne jamais connaître
De maître
Que toi.

(*Le chœur.*) Nous jurons de ne jamais connaître
De maître
Que toi.
Sans prêtre,
Sans roi,
Egaux devant ta loi,
Jamais, jamais, nous ne voudrons connaître
De maître
Que toi.
Si, parmi nous, quelque esclave sans foi,
Déserteur de la loi,
Osait jamais connaître
Le joug d'un prêtre,
Le joug d'un roi,
Aux pieds de tes autels nous punirions le traître.
Nous jurons de venger dans son sang criminel,
L'outrage fait à l'Eternel.
Oui, nous te jurons, ô grand Etre,
De vivre libres sous ta loi.

Nous te jurons de ne jamais connaître
De maître
Que toi.

(Le chœur.) Nous jurons tous de ne jamais connaître
De maître
Que toi.

Par le Citoyen LEGRAND-DELALEU, associé de l'Institut national et professeur de législation à l'école centrale de l'Aisne.

Lu et approuvé par le Conseil général, ce 13 Nivôse an 7. *Signé* CURATÉ, DASTIN, DEBRUN, HOYER, LEVAVASSEUR et MARESCHAL.

Une voix seule.

AIR : *Père de l'Univers.*

LE bras de l'Eternel a détruit l'esclavage :
Il a brisé le sceptre : il a rompu nos fers,
Célébrons l'Eternel ; rendons un libre hommage
Au bienfaiteur de l'Univers. *(Bis.)*

Tout le Peuple répète : Le bras de l'Eternel, etc.

Une voix seule.

UN orgueilleux mortel, redouté sur la terre,
Ecrasait de son joug les timides humains.
Qu'il descende, brûlé par son propre tonnerre,
Au tombeau creusé de ses mains ! ...

ENVAIN, pour raffermir un trône qui chancelle,
Il caresse le Peuple, et fait de vains sermens.
Quel serment peut lier une ame criminelle
Qui rit de ses engagemens ?

Sous les noms mensongers de bonté, de justice,
Déguisant le tissu de ses noirs attentats,
Il parsemait de fleurs les bords du précipice
Que sa rage ouvrait sous nos pas.

Quand de la Liberté les accens énergiques
Préparent à nos cœurs un sublime réveil,
Sa Circé, des Français, par mille efforts magiques,
Prolongeait le honteux sommeil.

Le Peuple enfin se lève. . . Il marche à la lumière,
Ce Peuple souverain par les rois détrôné :
Il s'élance, il franchit l'impuissante barrière
Dont le trône est environné.

Le palais hérissé d'infernales cohortes,
Vomissait à grands flots le salpêtre et la mort :
Mais déjà la valeur en a brisé les portes :
Tout fuit, ou cède à son effort.

Toi seul, Etre suprême, as vengé la nature,
La foi, la vérité, la justice, nos droits;
Quand le fer de Thémis, formidable au parjure,
Punit le dernier de nos rois.

Tout le Peuple répète la première stance :

Le bras de l'Eternel, etc.

SERMENT.

Sur l'AIR : *On vit sortir d'une grotte profonde.*
Ou : O Mahomet.......

NOUS faisons vœu d'aimer la République,
De la servir avec fidélité.
Et, détestant le systême anarchique,
Nous jurons tous haine à la royauté.....

On répète : Nous faisons vœu, etc.

SUPRÊME Auteur de notre indépendance,
Reçois ces vœux, confirme ce serment :
Ne permets plus qu'aucun parjure en France
Rompe jamais ce saint engagement.

On répète : Suprême Auteur, etc.

Sur l'AIR : *De l'Hymne Marseillaise.*

SOUS le pouvoir d'un nouveau maître,
Nous jurons de ne point ramper :
Démasquons les projets du traître
Qui voudrait encor nous tromper. (*Bis.*)
Si dans son cœur il veut détruire
Les vœux qu'il prononce en ce jour,
Que le remords comme un vautour,
Sans fin le ronge et le déchire ! ....
Laissant à l'Eternel le soin de nous venger,
Chassons (*bis*) cet infracteur sur un bord étranger. (*B.*)

CURATÉ, Professeur de Belles-Lettres.

Lu et approuvé en conseil général, ce 13 Nivôse an 7.
Signé DASTIN, DEBRUN, HOYER, LEGRAND-DELALEU, LEVAVASSEUR et MARESCHAL.

EXTRAIT DES REGISTRES des Délibérations de l'Administration Centrale de l'Aisne.

Séance du dix-sept Nivôse, an septième de la République.

L'ADMINISTRATION Centrale de l'Aisne, vu les Pièces de Vers à elle adressées par les Professeurs de l'École centrale de ce Département, pour la fête du 2 Pluviôse prochain,

Un membre entendu pour le Commissaire du Directoire exécutif, absent pour ses fonctions, ARRÊTE,

Qu'elle approuve lesdites Pièces, lesquelles seront imprimées au nombre de quatre mille exemplaires in-8°. à la suite l'une de l'autre, pour être envoyées à toutes les Administrations Municipales, et distribuées par elles à tous les fonctionnaires publics et autres citoyens présens à la célébration de ladite fête.

Le présent Arrêté sera imprimé à la suite de chaque exemplaire.

FAIT à Laon, lesdits jour et an. AUBRY-DUBOCHET, *Président*; DENISART, HUTIN, LERADDE et MARTIN, *Administrateurs*.

Par les Administrateurs,
LELEU, Secrétaire.

A Laon. De l'Imprimerie de veuve MELLEVILLE, Imprimeur du Département. *An 7*.